



L'État luxembourgeois a émis un emprunt de 2,5 milliards d'euros à taux négatif pour faire face au COVID-19 (17.03.2021)

La Trésorerie de l'Etat vient de placer avec succès une émission obligataire à taux d'intérêt négatif, à savoir -0,045%. Le Luxembourg continue ainsi de bénéficier d'excellentes conditions financières grâce à sa notation "AAA" dont le pays jouit auprès des principales agences en raison de sa politique budgétaire prudente des dernières années. L'emprunt de 2,5 milliards d'euros a une durée de 10 ans et vient à échéance en mars 2031. La dette publique s'élèvera, après cet emprunt, à environ 18,5 milliards d'euros, soit un ratio inférieur à 28% du PIB, clairement en-dessous du seuil de 30% prévu dans le programme gouvernemental.

Le livre de souscription a été ouvert le 17 mars au matin. Les marchés ont réagi positivement, avec une demande largement excédentaire à l'offre («oversubscription») auprès d'une base d'investisseurs très diversifiée. Ainsi, l'opération a pu être rapidement clôturée.

BCEE, BIL, BGL BNP Paribas, Barclays et Deutsche Bank ont contribué à l'opération en tant que chefs de file («joint lead managers»). L'emprunt sera coté à la Bourse de Luxembourg.

Pierre Gramegna, ministre des Finances, commente: «Je me réjouis du succès de cette opération, qui s'inscrit dans la volonté de profiter au mieux du contexte actuel des taux d'intérêt bas, voire négatifs. Grâce à son 'AAA', le Luxembourg a pu étoffer son coussin de liquidité à des conditions avantageuses. La demande largement excédentaire témoigne de la confiance des investisseurs par rapport à la solidité de notre économie et sa capacité de surmonter la crise du Covid-19 de manière efficace et durable.»

Communiqué de presse